

POSTULAT

Auteur	PLR, par David Crettenand
Objet	Gel d'avril, orage d'août, tempête de neige de décembre, intempéries de janvier: l'heure du bilan pour préparer l'avenir?
Date	14.06.2018
Numéro	5.0344

Avec l'élévation de la température globale de la planète, les climatologues s'accordent sur les prévisions d'augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes et sur l'augmentation de la variabilité climatique. Selon un rapport remis à l'ONU, les phénomènes climatiques extrêmes exacerbés par le changement climatique ainsi que l'impact sanitaire de la combustion d'énergies fossiles ont coûté au cours de la dernière décennie au minimum 240 milliards de dollars par an à l'économie américaine, avec le triste record de 400 milliards pour l'année 2017. La perte de productivité mondiale liée au changement climatique pourrait être équivalente à 2000 milliards de dollars par an à l'horizon 2030.

Le Valais, région montagneuse, dépendante du tourisme et de l'agriculture, est évidemment particulièrement touchée. La pointe de l'iceberg est constituée par les demandes de crédits supplémentaires pour les routes ou les infrastructures agricoles, ou encore les aides nécessaires à l'agriculture ou au tourisme. A ces coûts facilement quantifiables et identifiables, s'ajoutent évidemment les coûts privés et indirectes, ainsi que les coûts des infrastructures nécessaires à limiter les effets des événements météorologiques extrêmes (exemples : Rhône 3, renforcement de digues, barrages de protection, entretien des forêts protectrices, sécurisation des routes, etc.) et les coûts d'adaptations aux nouvelles conditions qui touchent les secteurs économiques les plus divers.

Les investissements consentis pour s'adapter à l'évolution des conditions climatiques ont bien évidemment tout leur sens. Un rapport américain publié récemment dans le National Institut for Building Science montre que chaque dollar investi pour se préparer aux catastrophes liées au réchauffement global permet d'éviter 6 dollars de pertes. Les chiffres ne sont bien sûr pas forcément généralisables à la situation de notre canton, mais soulignent l'importance d'une réflexion économique sur les effets du dérèglement climatique dans notre région. En la matière, il vaut visiblement mieux prévenir que guérir.

Jusqu'à aujourd'hui, le développement économique et l'aménagement du territoire se font encore trop souvent en dépit des réalités de l'évolution de notre climat. Il nous faut désormais adopter une nouvelle posture face à ces enjeux. Il s'agit à la fois de lutter contre le réchauffement climatique, mais également de s'y préparer. Cela se fera uniquement en sensibilisant la population et les autorités aux conséquences économiques de nos choix.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat d'établir un rapport présentant:

- l'inventaire des événements météorologiques extrêmes de ces 10 dernières années mis en relation avec les coûts entraînés pour la collectivité (remises en état, indemnisations, pertes économiques,...)
- l'inventaire des mesures de protection et d'adaptation qui ont été rendues nécessaires par l'évolution climatique, ainsi que leurs coûts. Un suivi des mesures de protection sera assuré pour retirer des enseignements et des expériences utiles, ainsi que pour évaluer les bénéfices retirés des ouvrages de protection réalisés. Ces connaissances acquises pourront être revalorisée pour la gestion des risques au niveau international.

Ces inventaires devront désormais être tenus à jour.